



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Bureau du 18 octobre 2022 Délibération n° 2022-21

Objet de la délibération : demande de subvention ingénierie pour 2023 Chargé de mission développement des usages du numérique

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Amandine MONARD

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Bureau : 15

Nombre de membres présents : 9

Date de convocation : 12 octobre 2022

L'an deux mille vingt deux le dix-huit octobre à dix heures trente minutes, les Membres du Bureau du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Patrick MOLINOZ, Laurence PORTE, Jean-Michel PÉTRÉAU, Florence DELARUE, Catherine SADON, Eveline DELOINCE, Hervé LOUIS, Amandine MONARD, Jean-Marie VIRELY.

Membres excusés : Maryse BOLLENGIER, Pierre POILLOT, Patrick SEGUIN, Alain BÉCARD, Thierry JEAN, Samuel GALAUD.



PAYS AUXOIS MORVAN

www.auxois-morvan.fr



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Ce projet de délibération tend à autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès des services de la Région Bourgogne Franche-Comté pour le financement du poste de Chargé de Mission des Usages du Numérique pour l'année 2023.

Il est rappelé que la Région Bourgogne Franche-Comté soutient l'ingénierie du Pays de l'Auxois Morvan et notamment le poste de Chargé du développement des usages du numérique au titre de sa politique sectorielle.

Il est proposé de solliciter une aide au financement du poste d'animateur « usages numériques innovants » pour l'année 2023 et d'adopter le plan de financement correspondant :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant	Poste de recettes	Taux d'intervention	Montant
Salaires et charges	44 000 €	Conseil Régional	80,00 %	35 600 €
Frais de mission	500 €	Autofinancement	20,00 %	8 900 €
Total	44 500 €	Total	100,00 %	44 500 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 8*

Contre :

Abstentions :

* Jean-Marie VIRELY ayant quitté la séance avant le vote

- 1) Décide de valider le projet et le plan de financement présenté ;
- 2) D'autoriser Monsieur le Président à solliciter le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (crédits sectoriels) ;
- 3) D'autoriser Monsieur le Président de signer tous documents relatifs à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,

Madame la Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté,

Madame la Trésorière de Venarey-les Laumes.